

## Journée Olympique

6 avril

Le Comité Olympique Hellénique, après une étude attentive, a décidé en 1966 que la Journée Olympique soit célébrée annuellement à un jour fixe dans tout le Pays.

Le but de la célébration a été celui d'attirer l'intérêt de l'opinion publique et en particulier de la jeunesse de toute la Grèce sur le Mouvement Olympique, sa philosophie et ses idéaux de la façon la plus efficace en faisant usage des moyens modernes d'information (Presse, Radio, Télévision, etc.).

Le 6 avril a été choisi comme date fixe de la Journée Olympique, parce que à cette date commencèrent en 1896 à Athènes les Premiers Jeux Olympiques de notre ère et a été considérée comme marquant point de départ des Olympiades modernes.

Le projet initial était d'accentuer le point de vue théorique et intellectuel des manifestations, qui devraient de toute façon être organisées parallèlement, si possible, avec des manifestations sportives et la organisation de compétitions aux diverses épreuves Olympiques.

Un Comité spécial a été formé, qui a élaboré un plan avec tous les détails pour la matérialisation de l'entière manifestation, dont les lignes générales étaient les suivantes:

Chaque année, au cours de la célébration de la Journée Olympique, le jour du 6 avril ont lieu les manifestations suivantes:

- 1) Un Message de S.M. le Roi, médaille d'or Olympique des Jeux de Rome 1960, ayant rapport aux Idéaux Olympiques et aux buts du Mouvement Olympique est adressé à la Jeunesse et aux sportifs du Pays.



2) En collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, il est demandé aux élèves de toutes les écoles d'Enseignement Secondaire de la Grèce de présenter une composition sur le Mouvement Olympique, les Jeux Olympiques, les Idéaux Olympiques, la Journée Olympique ou tout autre sujet y relatif. Les meilleures compositions de chaque Ecole sont envoyées au Comité Olympique Hellénique, où un Comité spécial, composé de professeurs de Littérature, choisit les 100 meilleures compositions, pour lesquelles un diplôme spécial et un insigne spécial sont décernés. Les noms des élèves, qui ont obtenu ces distinctions, sont publiés tant dans le programme de la Journée Olympique de l'année suivante que dans la Presse quotidienne du Pays. L'année dernière ont été envoyées 5.000 compositions pour être jugées par le Comité susmentionné.

3) Des conférences concernant le Mouvement Olympique etc. sont diffusées par toutes les stations de la Radio de la Grèce (Station Centrale d'Athènes, Station des Forces Armées et des Provinces). Ces conférences sont préparées par les soins du Comité Olympique Hellénique.

4) Des articles sur la Journée Olympique sont publiés dans tous les journaux quotidiens et hebdomadaires, et les périodiques du Pays. Les articles se rapportent également à l'histoire des Jeux Olympiques de l'antiquité et de l'époque contemporaine. Des photographies relatives aux mêmes sujets sont aussi publiées. Le matériel est disposé par le Comité Olympique Hellénique.

5) A toutes les sociétés sportives, toutes les écoles d'Enseignement Secondaire et Supérieur sont organisées des réunions, durant lesquelles des conférences sont tenues ayant comme sujet principal le Mouvement Olympique, etc.

6) Dans le Stade Panathénaique à Athènes, où les Premiers Jeux Olympiques ont eu lieu, se tient une réunion festive où ont assisté 60.000 spectateurs chaque fois. Le programme commence par un imposant défilé des athlètes (hommes et femmes) de tous les sports Olympiques. Un discours solennel, ayant comme sujet principal l'Idéologie Olympique est délivré. Des épreuves et des démonstrations d'athlétisme, de lutte, boxe, haltérophilie, escrime, basket-ball, volley-ball, etc. en suivent. Le même jour et au même lieu a lieu la course classique internationale du Marathon, avec la participation d'athlètes étrangers et Grecs, qui



a lieu chaque deuxième année, ou le championnat National de la course du Marathon.

7) Le même jour sur tous les terrains de sports du Pays ont lieu des compétitions sur les Sports Olympiques, avec une nombreuse participation des athlètes, hommes et femmes, de toutes les catégories.

8) Des affiches spéciales, ayant comme sujet principal la Journée Olympique ~~et~~ ( 6 avril) sont affichées dans toutes les villes et toutes les communes de la Grèce.

9) Un timbre-poste spécial est émis, représentant l'emblème spécial de la Journée Olympique (une carte géographique représentant l'ensemble du globe terrestre avec les cinq anneaux Olympiques) avec l'inscription "Journée Olympique 1966" ou "1967" ... etc.

10) Un cachet de poste spécial est employé pour oblitérer, seulement pendant le 6 avril, toute la correspondance partant de la Grèce.

11) Une médaille spéciale et un diplôme de la Journée Olympique sont décernés à tous les athlètes qui ont participé aux manifestations de la Journée Olympique et à tous ceux qui ont collaboré dans l'organisation de la Journée Olympique.

Après la célébration de la Journée Olympique des deux dernières années, notre Comité, ayant considéré les résultats obtenus, est arrivé aux conclusions suivantes:

1) Tous les Services de l'Etat, Organisations de toute sorte et Associations Sportives ainsi que les personnes qui s'occupent ou non du sport, sont disposés à rendre leurs services pour la propagation de l'Idéologie Olympique et en particulier de signification de la Journée Olympique.

2) Le personnel enseignant et les fonctionnaires des diverses Institutions se rendent compte des buts pédagogiques du Mouvement Olympique et du mouvement sportif en général.

3) Le public a compris clairement la différence qui existe entre le Mouvement Olympique et les Jeux Olympiques. Le Mouvement Olympique est continu et embrasse le mouvement sportif en général, tandis que les Jeux Olympiques sont la célébration mondiale, chaque quatrième année, de ce Mouvement.



4) La Journée Olympique contribue avec succès à la création d'une conception uniforme en ce qui concerne les principes et les buts du Mouvement Olympique.

5) Elle contribue efficacement au recrutement des jeunes gens au sein du mouvement sportif organisé. Cela se prouve par l'augmentation du nombre des jeunes gens qui se hâtent de s'inscrire aux Sociétés Sportives pendant la période qui suit la célébration de la Journée Olympique.

6) Elle renouvelle l'intérêt de l'Etat et de l'opinion publique en général pour le Mouvement Olympique.

7) Le vif intérêt de l'opinion publique, qui se manifeste par le nombre surprenant des spectateurs qui assiste aux manifestations Olympiques, donne d'une part un nouvel élan aux efforts des athlètes candidats pour la participation aux Jeux Olympiques, et d'autre part il les oblige de se consacrer encore plus aux vrais Idéaux Olympiques.

---

Le Comité Olympique Hellénique est convaincu que l'acceptation (approbation) de la date du 6 avril comme la date fixe de la Journée Olympique Universelle aurait des résultats favorables pour l'imposition et la propagation des Idéaux Olympiques dans le monde entier. A ces fins, le Comité Olympique Hellénique a soumis une proposition officielle au Comité International Olympique lors de la 66ème Session du C.I.O. en 1967 à Téhéran. Cette proposition a été considérée comme excellente, mais du fait que le vrai sens de cette pensée n'a pas été complètement compris, la décision finale a été renvoyée pour être discutée plus tard. Le but de la Journée Olympique n'est pas et ne doit pas être principalement l'organisation de différentes épreuves sportives mais l'occasion d'une mobilisation universelle du potentiel intellectuel et éducatif de chaque pays pour imposer et promouvoir le Mouvement Olympique.

